



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## réparation automobile

Question écrite n° 44127

### Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre délégué aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation sur le fait que les carrossiers réparateurs sont victimes d'un abus de position dominante de la part des compagnies d'assurance qui, par le biais des conventions d'agrément, leur imposent tarifs horaires, remises et services gratuits, ce qui pénalise fortement le volume de leurs activités parallèlement concurrencées par les constructeurs automobiles eux-mêmes. En conséquence, elle souhaiterait qu'il lui indique de quelle manière, selon lui, pourrait être aidée une profession qui, manifestement, envisage son avenir avec pessimisme.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement est attentif à la situation des carrossiers-réparateurs agréés par les assureurs. En effet, consécutivement à la diminution du nombre d'accidents, dont le Gouvernement ne peut que se féliciter au regard des mesures de sécurité routière, leur volume d'activité a baissé. Il s'avère que ces difficultés ne sont pas liées à un dysfonctionnement du marché de la réparation-collision. Par ailleurs, les professionnels de l'automobile ne dénoncent aucune pratique anticoncurrentielle sur ce marché. Aussi, l'intervention des pouvoirs publics ne se justifie-t-elle pas. Toutefois, une réunion de concertation sera prochainement organisée entre carrossiers et assureurs, à laquelle participeront les services concernés du ministère de l'économie, des finances, et de l'industrie (direction du Trésor) et du ministre délégué aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation (direction des entreprises commerciales, artisanales et de services et direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes).

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44127

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

**Ministère attributaire :** PME, commerce, artisanat, professions libérales et consommation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 juillet 2004, page 5461

**Réponse publiée le :** 9 novembre 2004, page 8887